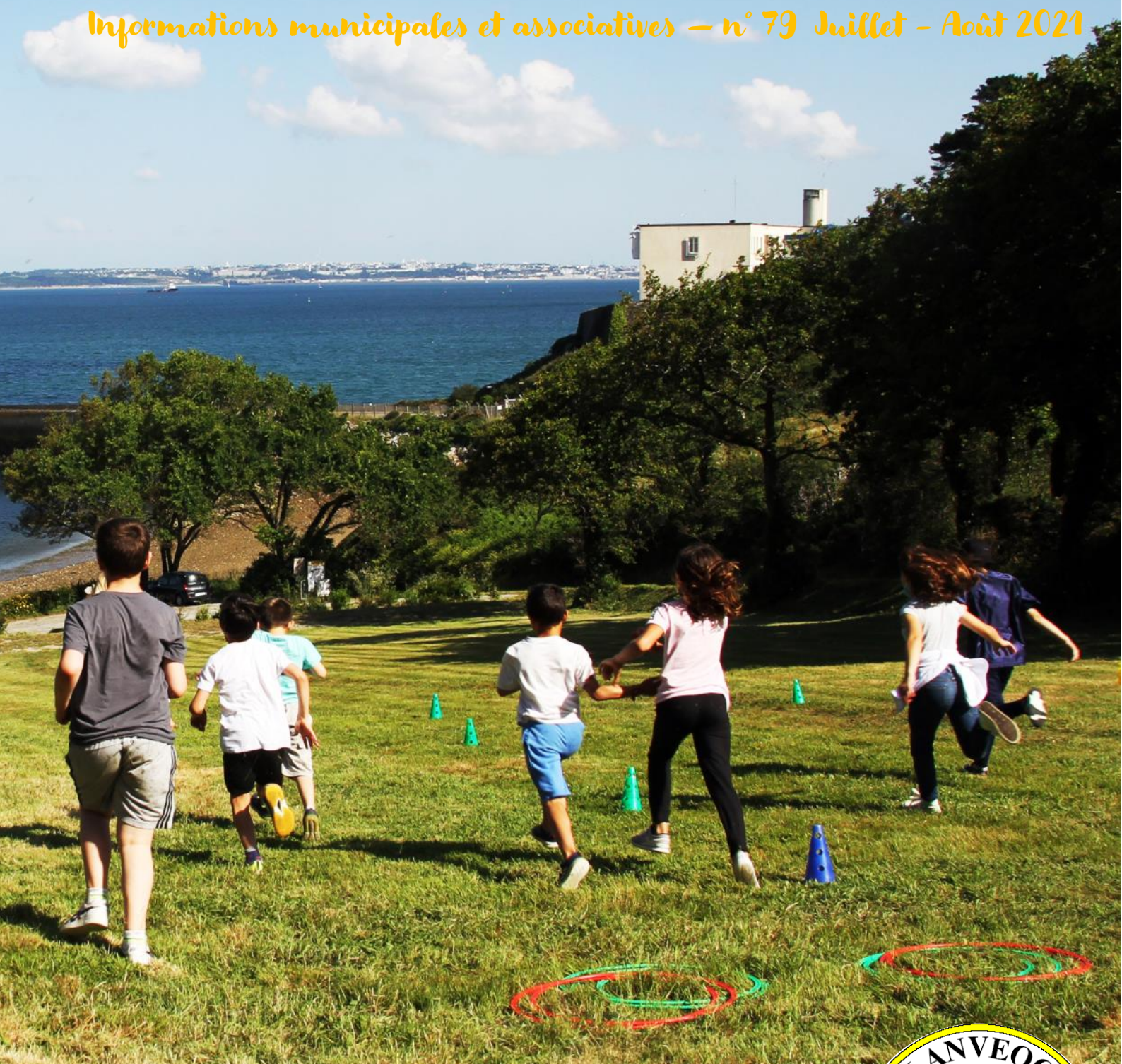


Le P'tit Lanvaux

Informations municipales et associatives – n° 79 Juillet – Août 2021



Vie municipale p 3

Vie sociale et familiale p 5

Vie culturelle p 8



Sommaire

- Page 2 et 3** : Edito - Vie municipale et Citoyenne
- Page 4** : Réunion référents villages - Emergence
- Page 5** : Fanfare Festival du Bout du Monde - Journée citoyenne
- Page 6 et 7** : Ulamir - Vie associative
- Page 8 et 9** : Vie culturelle - Actu Sport
- Page 10** : Infos utiles



Edito

Chères Lanvéociennes, Lanvéociens,

A ce jour, une petite bouffée d'oxygène, un goût de liberté retrouvée : les mesures sanitaires s'assouplissent et la vie de notre commune reprend son cours, même si l'été sera encore impacté.

En effet, bien que nombre de manifestations estivales soient remises ou allégées, nous souhaitons remercier les associations qui, coûte que coûte, ont souhaité conserver une animation, même réduite.

Nous envisageons, suivant l'évolution de la crise sanitaire, d'organiser un petit rassemblement le week-end du Pardon. Toutefois, nous devons patienter encore pour retrouver notre défilé des chars. Gageons qu'il sera mémorable lorsqu'enfin nous pourrons en profiter!

Le contexte nous rappelle l'importance essentielle que constitue le lien social. Il représente une pierre angulaire de notre mandat municipal et de nos projets.

Nous programmerons, dès la rentrée, nos réunions publiques pour un bilan de notre première année de mandat.

Les 20 et 27 juin, l'abstention a été la principale gagnante des élections départementales et régionales à Lanvéoc, comme partout ailleurs en France. Nos jeunes ont particulièrement boudé les urnes et nous devons tous réfléchir aux raisons qui les en tiennent si éloignés. Je remercie les Lanvéociennes et Lanvéociens qui spontanément se sont proposés pour la composition du bureau de vote et pour assurer le rôle d'assesseurs et de scrutateurs.

Le jeudi 24 juin nous avons reçu à la mairie la classe de CM1 et CM2 de M. Desbois, après un travail sur nos institutions constitutionnelles. Pour clore ce projet, ils ont visité la mairie et les élus ont répondu à leurs nombreuses questions. Nous leur avons annoncé que dès septembre prochain un conseil consultatif sera mis en place pour les ados de 10 à 18 ans. Toutes les informations sont accessibles sur notre site communal.

Le conseil municipal a entériné la mise en place de la prise en compte du quotient familial. Dès la rentrée prochaine, les enfants des familles à faible revenu pourront bénéficier d'un repas au tarif d'un Euro. Chaque jour, chaque élève reçoit également un fruit pour la collation de 10h.

Suite au départ en retraite de la directrice de l'école élémentaire Madame Gaudin, le regroupement de nos deux écoles a été validé par l'éducation nationale. Madame Le Moan assurera la direction du groupe scolaire. L'ouverture de la 6^{ème} classe est également actée pour la rentrée.

Aux citoyens qui ont des questions, vous êtes toujours bienvenus et invités à nous les adresser à la mairie, par courriel, par téléphone, aux élus présents sur le marché chaque semaine ou sur notre application MMEP.

Quant à nous, nous continuerons à travailler sur les projets en cours.

En mon nom, au nom du conseil municipal et de tous nos agents, je vous souhaite à tous un bel été, soyez prudents !

Christine LASTENNET



Vie municipale et citoyenne

Conseil municipal du 17 mai 2021 (Ordre du jour)

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en intégralité en mairie et sur le site.

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal du 16 février 2021

- Intervention de Pierre Grann de la structure Graines de Presqu'île

- Administration générale

1. Modification des statuts de la Communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime.
2. Réalisation et installation photovoltaïques sur la Place de la Mairie.
3. Renouvellement de la convention avec Energence.
4. Mise en place de quotient familial pour la participation financière des familles à la restauration scolaire.

- Economie

5. Sollicitation de subventions pour la rénovation complète des terrains de tennis.
6. Validation du plan pluriannuel d'investissements sur le budget assainissement.
7. Décision modificative n°1 sur les budgets commune et assainissement.

Création du Conseil Consultatif Jeunes

Vous avez entre 10 et 18 ans ?

Vous êtes motivés pour participer à la vie locale de votre commune ?

N'hésitez plus, investissez-vous !

Comme annoncé lors de la campagne électorale, dans le cadre de valorisation de la jeunesse à Lanvéoc, l'équipe municipale a décidé de créer un **Conseil Consultatif Jeunes (CCJ)**

dès septembre 2021.

Pour ne pas vous laisser en marge et vous permettre de vous investir dans la vie de conseillers municipaux avant vos 18 ans, nous vous invitons à nous rejoindre à la Mairie.

Nous recherchons donc une quinzaine de volontaires pour partager idées, projets et réflexions tous domaines confondus !



Visite de la Mairie par les élèves de la classe de CM1 - CM2, le 24 juin et entretien avec des élus dans la salle du Conseil.

Rappel sur la réglementation des bruits de voisinage

En cette période de travaux de jardinage, il est important de rappeler les horaires autorisés pour les travaux potentiellement bruyants. La gestion de ces plaintes sont de la compétence du Maire. Les horaires et travaux de bricolage et de jardinage dans les propriétés privées sont réglementés par l'arrêté préfectoral n° 2012-0244. A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30**

- **Le samedi de 9h à 19h**

- **Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Pour le plaisir des yeux des promeneurs, petits et grands, la municipalité appelle chaque concitoyen à rendre les rues de Lanvéoc plus jolies et agréables en accordant un peu de son temps au désherbage du trottoir jouxtant sa propre propriété et remercie cordialement tous ceux qui le font déjà.



Réunion référents - villages du 3 juin 2021

« Actuellement il reste des villages non pourvus en référent. La liste de ces villages est affichée devant la mairie. »

Soucieuse que les villages ne se considèrent plus pour des « laissé pour compte » vis à vis du bourg, l'équipe municipale a mis en place des référents, pour une meilleure communication et transparence. Leur rôle est de faire remonter en mairie les problèmes rencontrés (ex : voirie, curage fossés, signalement de personnes isolées et fragilisées.....)

Une première réunion « référents-villages » s'est tenue le vendredi 3 juin 2021 à la salle polyvalente . 8 référents sur 13 étaient représentés. Madame le Maire et 7 élus étaient présents.

Sylvain Hascoët, conseiller municipal, et Mylène Merlet, comptable, ont communiqué sur le numérotage. Puis Richard Klein, adjoint, a dressé un bilan des travaux réalisés et à faire pour l'année 2021. Laurent Guillon, conseiller municipal, s'est exprimé sur le projet des voies douces, principalement celle reliant

Clouchouren à Kervingant.

Jean-Jacques Hillion et Raymond Saget se sont exprimés au sujet des associations et de la reprise d'activité. Convivialité et échanges constructifs ont fait de cette réunion une réussite. Une nouvelle rencontre aura lieu dans quelques mois.

Contact :

Mairie 02.98.27.50.21

Edith Alisier : 06.81.12.83.32



Lanvéoc poursuit ses engagements en faveur des économies d'énergie



La commune de Lanvéoc a décidé de poursuivre le travail engagé avec Ener'gence, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Brest, au travers d'une nouvelle convention de Conseil en Energie Partagé. Ce dispositif permet aux collectivités de développer une véritable politique d'efficacité énergétique en proposant une analyse personnalisée des consommations d'eau et d'énergie du patrimoine de la collectivité et un accompagnement adapté aux besoins. L'objectif est de visualiser les évolutions, d'éventuelles dérives et de proposer des préconisations d'améliorations ainsi qu'un programme d'actions.

C'est en présence de Christine Lastennet, Maire de la commune, Laurent Guillon, conseiller municipal, Glen Dissaux, président d'Ener'gence et de Gaëla Mer, conseillère Ener'gence en charge de la commune, que le partenariat a été prolongé de nouveau ce vendredi pour une durée de 3 ans.

Le montant de cette convention est de 1,26 € par an et par habitant. Cette cotisation sera amortie par les économies générées grâce aux actions nécessitant pas ou peu d'investissement, identifiées par la conseillère d'Ener'gence.

Actuellement, ce sont 55 communes et 5 communautés de communes qui bénéficient de cet accompagnement par Ener'gence sur le Pays de Brest.

Un accompagnement dans la durée

Le bilan et le suivi des consommations de la commune de Lanvéoc sont effectués depuis 2011. En 2020, le bilan des consommations d'énergie du patrimoine communal (bâtiments, éclairage public, véhicules, assainissement) s'élevait à 490 MWh/an pour un budget de 66 000 € ce qui représente un ratio de 30 €/an/hab.

Différentes actions ont été proposées pour améliorer ce bilan et ont été réalisées durant les années de convention. Des optimisations tarifaires ont ainsi pu être menées.

La commune a également pu bénéficier des conseils d'Ener'gence pour différents dossiers. Ainsi, l'école qui est le bâtiment le plus consommateur de la commune et qui chauffée actuellement au fioul, a pu bénéficier d'un

pré-diagnostic qui a permis de déboucher sur une demande de financement et des études plus poussées. Une réflexion sur un changement d'énergie est actuellement en cours.



Vie sociale et familiale



Notez bien !



Fontaine et Lavoir de Kernal

Philippe Kervennic a profité du confinement pour découvrir cette ancienne fontaine et un lavoir deux bacs. Il a également commencé à débroussailler des *ribines* envahies par des broussailles et des arbres tombés sur ces chemins. Les circuits de ces lieux empreints de mémoire « Au fil de l'eau » continuent à prendre forme. Si vous avez des photos, des anecdotes concernant les anciens lavoirs, merci de nous contacter par mail journeecitoyennelanveoc@gmail.com ou en laissant un message à la Mairie.



Samedi 25 Septembre 2021, lors de la 6^{ème} édition de notre Journée Citoyenne

nous continuerons aussi à nettoyer ces chemins et ces lavoirs. Nous en reparlerons dans l'édition du P'tit Lanvaux de Septembre.

Nous comptons sur vous. Bonnes vacances et à bientôt.

Au revoir et Merci Jean-Paul.

Toi notre pilier des premiers jours, avec les décorations de rues de notre Journée Citoyenne. Grâce à ton dynamisme et tes doigts en or, tu as embelli Lanvéoc avec toutes tes magnifiques fabrications en bois de palette : de la forêt de sapins, le traîneau du Père Noël, l'hôtel à insectes, la boîte aux lettres du père Noël et tant de projets que tu avais encore avec ton copain Michel ! Au travers de ces décorations, nous penserons à toi et tu resteras longtemps dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Toutes nos plus sincères condoléances vont à Josette que nous embrassons affectueusement et toute la famille.

Christine Lastennet, notre Maire et l'ensemble du conseil municipal se joignent à nous pour cet hommage.

RECHERCHE de Bénévoles



Vous avez du **temps libre** ?
**Des compétences ou des passions
à faire valoir ?**

Ne soyez pas timides, et partagez vos savoir-faire avec
les ouvriers de l'ESAT de l'Armorique .

Nous **recherchons des bénévoles**
pour des actions d'animation, d'accompagnement
en complémentarité des professionnels
**à la recyclerie de la Communauté de communes
Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime.**

benevolat@papillonsblancs29.fr

06 46 32 59 00



Les
Papillons
Blancs
du Finistère

CENTRE SOCIAL ULAMIR

UFC-QUE-CHOISIR tiendra une permanence

le mardi 6 juillet 2021 à l'Ulamir Centre Social de
9h30 à 11h30 uniquement sur rendez-vous. Deux
bénévoles apportent leurs aides aux habitants
dans tous les litiges de la vie courante et tous les
domaines aussi divers que le logement, les
banques et assurances, les télécoms, l'énergie,
l'alimentation mais aussi la santé.

Inscriptions au 02.98.27.01.68

ou contact@ulamir.fr ou ufc.crozon@brest.ufcquechoisir.fr



Permanence numérique

Le mercredi sur inscription, des
bénévoles sont à disposition des
personnes qui souhaitent être
accompagnées en individuel dans les
démarches en lien avec le
numérique. Créer une boîte mail,
utiliser son téléphone portable,
rédaction d'un courrier
démarche en ligne.....

Inscriptions au 02.98.27.01.68 ou contact@ulamir.fr



Vie associative

Reprise timide de la vie associative

Avec le recul amorcé de la pandémie, les associations sont autorisées à reprendre leurs activités depuis le 9 juin 2021, mais toujours avec un cadre de contraintes sanitaires à respecter. Si l'amélioration se poursuit, les jauges concernant les effectifs maximum autorisés seront supprimées après le 30 juin 2021. Pour autant, dans les espaces clos et fermés, le port du masque, les règles de distanciation et les consignes pour le nettoyage et la désinfection des matériels utilisés seront toujours de rigueur.

Dans ces conditions, les associations qui ont repris leurs activités ont pour la plupart dû adapter l'accueil de leurs adhérents en fonction de la nature des activités qu'elles proposent. Toutes ont cependant constaté des réticences de certain(e)s de leurs membres devant les contraintes nouvelles qui s'imposent et un engagement des bénévoles souvent freiné. De plus avec la période des grandes vacances, certaines de nos associations ont préféré surseoir à leur reprise avec l'espoir qu'elles seront en mesure de relancer leur fonctionnement habituel à partir du mois de septembre.

La Fête de la Mer, comme le Pardon, s'ils ne sont pas purement et simplement supprimés, ne pourront pas être organisés dans les formes des années passées. Non seulement les associations organisatrices sont toujours dans l'incertitude sur les règles qui seront en vigueur aux dates prévues pour ces manifestations, mais elles ne veulent surtout pas prendre les risques financiers que de telles organisations peuvent impliquer.

Pour information, la commission Vie Associative s'est réunie le 28 juin 2021 pour procéder à la répartition de l'enveloppe prévue au budget pour les subventions attribuées aux associations. De même, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, nous espérons pouvoir être en mesure d'organiser, comme chaque année, le Forum des Associations le vendredi 3 septembre 2021.

Dans l'espoir d'un retour rapide à la normale du fonctionnement des associations, nous souhaitons à toutes et à tous le meilleur pour la période estivale.

Raymond Saget. Jean-Jacques Hillion.

Association des Plaisanciers

La fête de la mer du 13 juillet 2021 est annulée et il n'y aura pas de char des plaisanciers au Pardon de Lanvéoc. Néanmoins, la fête des Plaisanciers du dimanche 15 août 2021 est maintenue avec concours de pêche le matin suivi de la remise des prix. Il n'y aura pas d'animation pour les enfants sur la plage l'après-midi comme les autres années.

Le Loto des plaisanciers du 20 novembre 2021 est annulé. En effet il faut savoir que 50% des lots qui sont gagnés lors du Loto, proviennent de la générosité des commerçants de la Presqu'île de Crozon voir au-delà. L'association ne peut pas en ces temps difficiles pour les commerçants leur demander encore plus.

Un panneau d'interdiction de stationner a été installé à la cale sur le muret côté grande plage pour les bateaux visiteurs ou habitués qui s'y amarrent, un certain temps par exemple, pour aller prendre un verre ou déjeuner au restaurant de la cale. En effet, il est recommandé de ne pas y rester amarré trop longtemps pour ne pas gêner les autres usagers.

Merci de respecter ce panneau.



Comité de jumelage Lanvéoc - Modbury

Suite à l'assemblée générale du 11 mai 2021 qui s'est déroulée à huis clos, le comité de jumelage de Lanvéoc a changé de Président. Richard Klein, après 3 années à la Présidence, a passé la main à Marie-Louise Mevel. Sylvie Sauvaget a rejoint le bureau en tant que Vice-Présidente, Richard Klein et Marc Joseph-Teyssier en tant que représentants de la mairie.

Le voyage chez nos amis Anglais de Modbury n'aura pas lieu avant le printemps 2022.

Le Vide grenier du comité de jumelage Lanvéoc/Modbury se déroulera le dimanche 18 juillet 2021, à l'Espace nautique uniquement en extérieur.

3 € le mètre linéaire tables et chaises non fournies.

Des fiches d'inscription sont disponibles en mairie, sur le site du collectif des associations, sur demande au **06 75 88 97 95** ou par mail à l'adresse suivante muriel.cdjl@gmail.com.

Les ateliers d'Anglais reprendront en septembre 2021 : le mardi de 18 à 19h, dans la salle du haut de la maison des associations de Lanvéoc.

Pour les personnes intéressées contacter Jacqueline au **06 98 43 54 05**.

Le Comité de Jumelage de Lanvéoc/Modbury

Organise

Dimanche 18 juillet 2021

Espace Nautique Lanvéoc

De 9h00 à 18h00



**Fiche d'inscription au 06 75 88 97 95
ou par mail muriel.cdjl@gmail.com**



Vie culturelle

LANVÉOC

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

JEUDI 8 JUILLET 2021—14 H 30

et MARDI 20 JUILLET—14 H 30

RENDEZ-VOUS MAISON DES ASSOCIATIONS



DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE NATIONALE
« PARTIR EN LIVRE »

ANIMATION GRATUITE POUR LES ENFANTS

SUR LE THEME DE LA MER



Lecture de contes
atelier créatif—jeux
Petite initiation à l'écologie et
la lutte contre la pollution marine

DANS LE RESPECT
DES GESTES BARRIERES
NOMBRE DE PARTICIPANTS LIMITE



Pour tous renseignements s'adresser à la bibliothèque
aux heures d'ouverture
Inscriptions obligatoires en précisant l'âge des enfants
Tél. 02.98.27.57.90—07.51.67.01.78

En partenariat avec l'association Arts et Loisirs

LANVÉOC

MAISON DES ASSOCIATIONS

EXPOSITION DE PEINTURE

Du samedi 17 juillet au lundi 16 août 2021

Entrée gratuite—dans le respect des gestes barrières



« Lumières » de Jean-Noël MAGUET—prix du public 2020

Heures d'ouverture : du lundi au samedi
de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 30 à 18 h 30
Dimanche de 10 h 00 à 12 h 00

Organisée par l'association Arts et Loisirs
Renseignements au 06.45.64.03.41

La bibliothèque se met aux couleurs du Tour de France

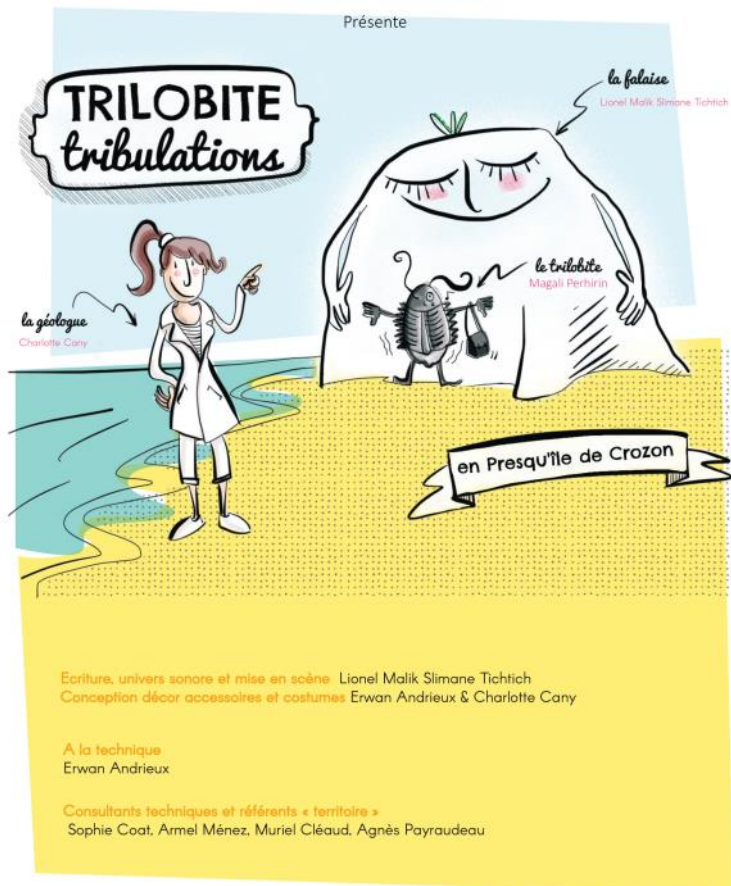
Pour tout public, adhérent ou pas, adulte ou enfant, le participant doit raconter une histoire, un poème, une anecdote, d'une page maximum **autour du vélo**, mot clé de l'opération.

A l'issue du Tour de France, un tirage au sort désignera le lauréat pour une récompense. Les textes seront affichés à la bibliothèque tout l'été.

Trois autres animations sont prévues dans le cadre de la manifestation nationale « Partir en livre », manifestation qui se tient du 30 juin au 20 juillet. La première manifestation a lieu le mercredi 30 juin, pour les ados, autour du théâtre d'ombres chinoises. La deuxième animation le jeudi 8 juillet et la troisième et dernière le mardi 20 juillet visant un public plus jeune sur le thème de la mer.

Les horaires évoluent également du 1er juillet au 31 août : la bibliothèque sera ouverte **le mardi et vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00.**





Spectacle

Trilobite Tribulations, spectacle familial drôle et poétique du collectif **N'Ouzon Ket** fait cet été le tour de la Presqu'île de Crozon !

Et s'arrête à Lanvéoc :

Le dimanche 25 juillet

à l'Espace Nautique

10€ (Plein tarif)

5€ (Tarif réduit : adhérents, demandeurs d'emploi, allocataires RsA, moins de 16 ans, étudiants)

Le vendredi 13 août

à l'Eden du café associatif Les Voyageurs

10€ (Plein tarif)

5€ (Tarif réduit : adhérents, demandeurs d'emploi, allocataires RsA, moins de 16 ans, étudiants)

Renseignements : 07.68.66.32.30

ou nouzonket.wordpress.com



FÊTE DE LA
BRETAGNE
GOUEL BREIZH



Actu Sport

L'école de planche à voile du Club Nautique de Lanvéoc

Le Club Nautique Lanvéoc ouvre dès le 07 juillet 2021 sur la plage verte de la Cale à Lanvéoc jusqu'à fin août pour l'initiation à la Planche à Voile à partir de 8 ans. Pour les plus jeunes voir avec Gilles en fonction de l'autonomie et la morphologie de l'enfant. Pas de limite d'âge adulte.

Horaires de **9h30 à 12h15**. Venir 1/4h avant le début de la séance.

Les tarifs de l'initiation sont inchangés à savoir :

- Carte d'inscription individuelle 25€ donnant droit à 2 matinées de cours + 1 € d'assurance.
- Ticket d'une matinée 12€
- Carte de sympathisants pour soutenir le CNL 10€

La présence et l'aide des parents sont appréciées dans la mesure des disponibilités. Le CNL n'est pas une garderie.

Inscription et renseignements sur la plage verte en dehors des horaires de cours, ou par tél au **06 22 44 14 64**.



Jeudi 8 juillet sur inscription de 9h30 à 11h30

LANVEOC **Gratuit**

Permanence Numérique

Des bénévoles sont à disposition des personnes qui souhaitent être accompagnées en individuel dans les démarches en lien avec le numérique.

- Créer une boîte mail
- Utiliser son téléphone portable
- Rédaction d'un courrier
- Démarche en ligne
- ...

Tel: 02.98.27.01.68 / Mail: contact@ulamir.fr

Collecte de bouchons

Deux bonnes actions en un geste ! Recyclez tous vos bouchons en plastique en les déposant pour l'association « 1 bouchon 1 sourire » qui vient en aide aux enfants handicapés et renforce leurs activités et liens sociaux.



Lieux de dépôt à Lanvéoc : École, Boulangerie « A l'Atelier du Pain », à « l'épicerie de Lanvo » et au n°33 de la rue de l'Aviation.

Horaires de la bibliothèque
« Période estivale »

Mardi de 16h30 à 18h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00

Téléphone : 02.98.27.50.21
Télécopie : 02.98.27.57.89
Courrier : mairie@lanveoc.com
Site : www.lanveoc.com
Directrice de la publication : Christine Lastennet, Maire de Lanvéoc. Rédacteurs : conseillers municipaux, personnel municipal, associations contributrices. Photos : mairie et associations concernées, Aurore Perena, DLF by Erwan, Mise en page : Giovanna Sykula - Rozenn Gendron. Impression : les éditions Buissonnières 35, rue Pors Aor BP33 29160 Crozon

Marché de Lanvéoc



Les vendredis de juillet

L'affineur de fromage, les coquillages, le pain, les légumes, les morilles sauvages et confitures, les champignons, les miels, les pruneaux, les tisanes, les olives et saucissons, les glaces, beurre fermier et le lait, les pizzas, les crêpes, le sel de Guérande, l'huile d'olive et les figues séchées, le rémouleur les 9 et 23 juillet.

Les vendredis de août

Les glaces, le beurre fermier et le lait, les légumes l'affineur de fromage, les coquillages, l'huile d'olive et les figues séchées le pain, les morilles sauvages et confitures, les champignons, les miels, les tisanes, les olives et saucissons, les pizzas, les crêpes, le sel de Guérande, les pruneaux.

A.D.M.R Aide à Domicile.
02.98.73.90.39 - Sur rendez-vous
AD 29 Aide à domicile. De 8h à 12h le lundi, mardi, jeudi et vendredi et sur rendez-vous le lundi de 14h à 18h 02.98.26.29.46
RAPAM : Accueil avec ou sans rdv à rapam@comcom-crozon.bzh
Secours populaire 38, rue de la Marne, Crozon - 02.98.26.23.82
Stade municipal 02.98.27.57.62
Garderie municipale et ALSH 02.98.27.51.67
Cantine 02.98.27.57.22
Quest-France Aurore Perena 06.65.32.42.44
Le Télégramme Marianne Capus 06.18.06.25.21
Ulamir résidence du Cré à Crozon 02.98.27.01.68
Conciliateur de justice Bruno Bournigault 06.43.12.57.04

Urgences
Pompiers : 18 - SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Appel d'urgence : 112 (d'un portable)
Cross Corsen : 02.98.89.31.31
canal VHF : channel 16
Médecins
D. GRIFFO : 02.98.27.51.61
M. TOQUER : 02.98.27.57.33
Cabinets Infirmières
J. BIGNARD, I. MIORCEC 02.98.27.57.54
OU 07.88.37.86.41
C. HERROU, N. DUPUIS, V. NEROLI 07.89.25.70.98
Dentiste
P. GAGNARD : 02.98.27.51.62
Pharmacie
BUTYN-LE ROUX : 02.98.27.50.49
Service de garde : 32.37
Kinés, ostéopathes diplômés
G. & Y. BINET : 02.98.27.58.18
P. KERAUDREN : 02.98.27.58.18
Ostéopathe
C. ADAM : 06.27.23.46.46
Activ'Taxi
02.98.16.61.56
Presqu'île Assistance
02.98.26.26.26
CG TAXI
06.33.72.06.64 ou 02.98.27.52.87